



No de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE BURY**

SÉANCE ORDINAIRE du Conseil municipal de Bury, tenue le **lundi, 1^{er} février 2016, à 19 h 30** au Centre communautaire Manège Militaire à laquelle sont présents les conseillères et conseillers Daniel Fréchette, Marilyn Matheson, Steve Nadeau, Martin Jones, Delmar Fisher et Alain Villemure, tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire Walter Dougherty selon les dispositions du Code Municipal.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Karen Blouin, est présente.

1. Ouverture de la séance ordinaire

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 19 h 30.

2. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,
APPUYÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 11 janvier et la séance extraordinaire du 25 janvier 2016 tels que présentés.

L'ordre du jour se présente comme suit, à savoir :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour du 1 février 2016
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 11 janvier et de la séance extraordinaire du 25 janvier 2016
4. 1^{ère} période de questions du public (questions générales)
5. 5.1 Dépôt de la correspondance du mois
6. Rapport du maire
7. Rapports des comités
 - 7.1 Administration
 - 7.2 Sécurité publique
 - 7.3 Travaux publics et Environnement
 - 7.4 Urbanisme et Développement
 - 7.5 Loisir, sport et culture
 - 7.6 Golf
8. Affaires nouvelles
 - 8.1 Liste des comptes du mois
 - 8.2 Nomination de la secrétaire-trésorière adjointe
 - 8.3 Mandat à l'union des municipalités du Québec pour l'achat de chlorure utilisé comme abat-poussière pour l'année 2016
 - 8.4 Journées de persévérance scolaire 2016
 - 8.5 Commandite – Challenge pour la cause
 - 8.6 Don à la Fondation Christian Vachon
9. Législation
10. 2^{ième} période de questions du public (sujets à l'ordre du jour)
11. Varia et affaires nouvelles
12. Information des membres du Conseil
13. Levée de l'assemblée

Prochaine séance ordinaire

Lundi, le 7 mars 2016, à 19 h 30, au Centre Communautaire Manège Militaire sis au 563, rue Main, à Bury.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

2016-02-011



3. Adoption des procès-verbaux de la séance régulière du 11 janvier et de la séance extraordinaire du 25 janvier 2016.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU d'adopter les procès-verbaux de la séance régulière du 11 janvier et de la séance extraordinaire du 25 janvier 2016, tels que déposés.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

4. 1^{ère} période de questions du public (questions générales)

Un citoyen s'est présenté devant le conseil avec quelques questions concernant:

- La mise à jour du site web
- Le fait que les politiques concernant les activités sportives, le sport de glace, le sel et gravier ne sont pas annoncées à tout le monde
- Pourquoi la municipalité déneige une partie du stationnement si le golf est fermé
- La continuité de la zone délimitée par une ligne rouge sur le plan d'urbanisme à savoir si elle arrête à la limite du territoire ou si elle continue dans la municipalité voisine et si cette zone est déterminée par la municipalité ou un ministère

5. Dépôt de la correspondance du mois

La directrice générale mentionne qu'il n'y a pas de correspondance particulière.

6. Rapport du maire

Le maire fait rapport de ses activités locales et régionales (MRC).

7. Rapports des comités

- 7.1 Administration/Sécurité publique
- 7.2 Loisirs, sport et culture
- 7.3 Travaux publics et Environnement
- 7.4 Urbanisme et développement
- 7.5 Golf

8. Affaires nouvelles

8.1 Liste des comptes du mois

CONSIDÉRANT QUE le directeur général, en vertu du règlement 403-2008 sur la délégation des compétences et les règles de contrôle et de suivi budgétaire, doit préparer et déposer périodiquement au Conseil, lors d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'il a autorisé ;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Jones,
APPUYÉ PAR le conseiller Daniel Fréchette,

ET RÉSOLU que le Conseil municipal accepte l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes du mois et approuve le paiement des factures correspondantes totalisant une somme de **167 460,92 \$**

QUE le rapport soit classé sous le numéro 01-2016 et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.2 Nomination de la secrétaire-trésorière adjointe

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,
APPUYÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,

2016-02-012

2016-02-013

2016-02-014



No de résolution
ou annotation

ET RÉSOLU QUE madame Louise Brière soit nommé à titre de secrétaire-trésorière adjointe de la municipalité de Bury à compter du 2 février 2016 sous réserve de la signature d'une entente sur les conditions salariales convenue entre les parties.

Que le maire, monsieur Walter Dougherty, et la directrice générale, madame Karen Blouin, soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité ladite entente.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.3 Mandat à l'Union des municipalités du Québec pour l'achat de chlorure utilisé comme abat-poussière pour l'année 2016

ATTENDU QUE la Municipalité de Bury a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de produits utilisés comme abat-poussière pour l'année 2016;

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la Loi sur les cités et villes et 14.7.1 du Code municipal :

- permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- précisent que le présent processus contractuel est assujéti à la Politique de gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement adoptée par le conseil d'administration de l'UMQ;

ATTENDU QUE la proposition de l'UMQ est renouvelée annuellement sur une base volontaire;

ATTENDU QUE la Municipalité désire participer à cet achat regroupé pour se procurer le chlorure de calcium solide en flocons dans les quantités nécessaires pour ses activités;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,
APPUYÉ PAR le conseiller Steve Nadeau,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité confie, à l'UMQ, le mandat de préparer, sur une base annuelle, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres visant à adjudger un contrat d'achat regroupé de différents produits utilisés comme abat-poussière chlorure de calcium solide en flocons nécessaires aux activités de la Municipalité pour l'année 2016;

QUE la Municipalité confie, à l'UMQ, la responsabilité de l'analyse des soumissions déposées. De ce fait, la Municipalité accepte que le produit à commander et à livrer sera déterminé suite à l'analyse comparative des produits définie au document d'appel d'offres;

QUE si l'UMQ adjuge un contrat, la Municipalité s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjudgé;

QUE pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la municipalité s'engage à fournir à l'UMQ les types et quantités de produits dont elle aura besoin en remplissant la ou les fiches techniques d'inscription requises que lui transmettra l'UMQ et en retournant ce document à la date fixée;

QUE la Municipalité reconnaît que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants; ledit taux est fixé annuellement et précisé dans le document d'appel d'offres;



QU'UN exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.4 Journées de la persévérance scolaire 2016

ATTENDU QUE la Municipalité de Bury est partenaire pour la réussite éducative;

ATTENDU QUE des journées de persévérance scolaire auront lieu dans plusieurs régions du Québec du 15 au 19 février 2016 et que de nombreuses activités auront lieu dans les écoles et le milieu ainsi que divers événements médiatiques;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Jones,
APPUYÉ PAR le conseiller Daniel Fréchette,

ET RÉSOLU DE décréter la période du 15 au 19 février 2016 temps fort de l'année à titre de journées de la persévérance scolaire à Bury et ainsi appuyer symboliquement la mobilisation régionale autour de l'évènement du décrochage scolaire.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.5 Commandite – Challenge pour la cause

ATTENDU QUE la Municipalité de Bury a reçu une demande d'appui financier pour l'évènement *Challenge pour la cause* qui aura lieu le 27 février prochain;

ATTENDU QUE l'évènement, une course de vtt sur neige, est organisé par un groupe d'étudiants du CÉGEP de Sherbrooke en Gestion de commerces;

ATTENDU QUE la municipalité désire encourager la relève à poursuivre leurs études et de prendre leur place dans la communauté en reconnaissant leur contributions et leurs efforts;

ATTENDU QUE le but de ce projet est d'amasser des fonds pour l'organisme Ma place Estrie, un organisme qui donne du soutien aux personnes atteint de la paralysie cérébrale;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Daniel Fréchette,
APPUYÉ PAR le conseiller Steve Nadeau,

ET RÉSOLU QUE le conseil autorise le versement d'une commandite Argent payable à Challenge pour la cause au montant de 200 \$.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.6 Don à la Fondation Christian Vachon

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une lettre de demande pour participer à la 6^e édition de la journée Natalie Champigny qui aura lieu le samedi 5 mars 2015;

ATTENDU QUE les fonds amassés aident à combler les besoins de jeunes élèves de la région en leur fournissant, entre autres, des petits déjeuners nutritifs et du matériel scolaire;

ATTENDU QU'en 2015 cette activité a permis plusieurs écoles dans notre région de bénéficier de ce programme dont \$13 000 a été redistribué.

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseillère Marilyn Matheson,
APPUYÉ PAR le conseiller Steve Nadeau,

ET RÉSOLU que le Conseil municipal contribue un montant de 100 \$ à la Fondation Christian Vachon en guise de participation à la 6^{ième} édition de la Journée Natalie Champigny.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

2016-02-016

2016-02-017

2016-02-018



No de résolution
ou annotation

9. Législation

Sans objet

10. 2^e période de questions du public (Sujets à l'ordre du jour)

- #18 - Art Graphique Québec – Livret (50) Ronde de sécurité – voirie
- #26 - Compteurs Lecomte Ltée (Les) – Calibration du compteur magnétique - débitmètre

11. Varia et affaires nouvelles

Sans objet

12. Information des membres du Conseil

13. Levée de l'assemblée

La conseillère Marilyn Matheson propose la levée de l'assemblée, il est 20h05.

La prochaine séance ordinaire du Conseil se tiendra lundi, le 7 mars 2016, à 19 h 30, au centre communautaire Manège Militaire sis au 563, rue Main, à Bury.

Certificat de crédits suffisants:

Je, soussigné, Karen Blouin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie par la présente que des crédits suffisants sont disponibles pour les sommes à payer dans les résolutions suivantes: 2016-02-013, 2016-02-017, 2016-02-018.

Signé ce 2 février 2016,

Karen Blouin, Directrice générale et secrétaire-trésorière

Walter Dougherty, Maire

2016-02-019